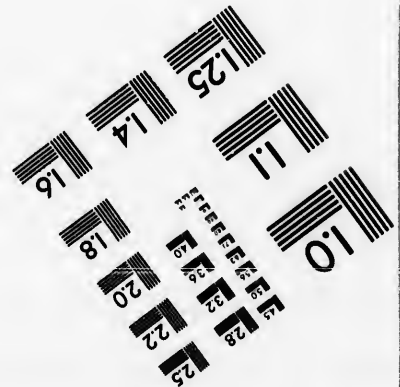
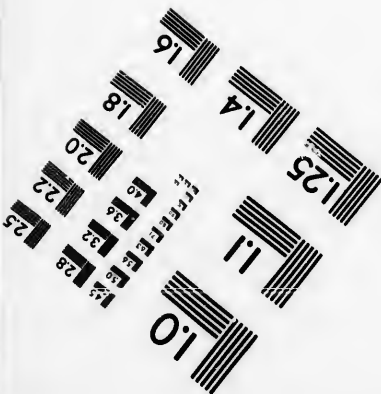
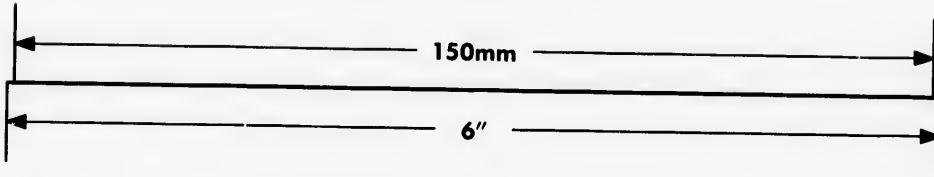
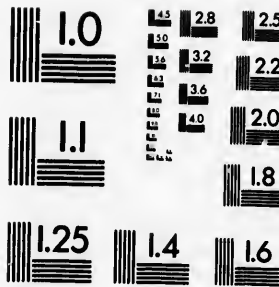
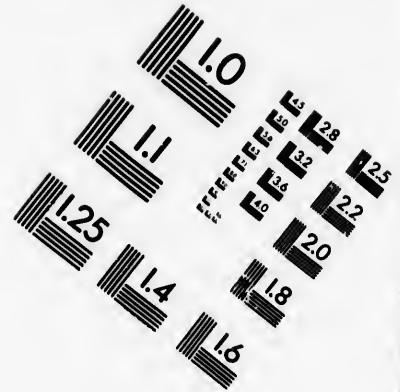
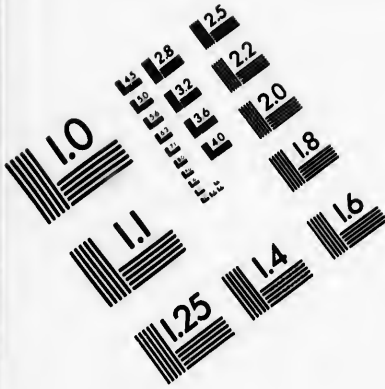


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**APPLIED IMAGE, Inc**  
 1653 East Main Street  
 Rochester, NY 14609 USA  
 Phone: 716/482-0300  
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1993**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

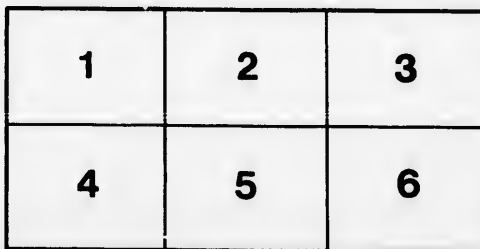
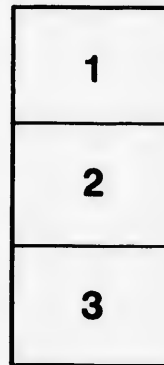
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

PROPOSITIONS

POUR

Etablissement d'une Ferme Modele



National Library  
of Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

AC921

P3

2

n° 285

P\*\*\*

# ROUGEMONT,

PROVINCE DE QUÉBEC,

23 janvier 1888.

A l'honorable J. A. MOUSSEAU, C. R.,

Premier-ministre de la Province de Québec,

MONSIEUR,

En me rapportant à l'entrevue que vous et l'honorable M. Lynch m'avez accordée, le 18 courant, j'ai l'honneur de soumettre à votre considération, ainsi qu'à celle de votre gouvernement, et d'une manière plus détaillée, ma proposition concernant la transformation de ma ferme modèle, de Rougemont en une Ecole d'Agriculture, sous le patronage du gouvernement.

En premier lieu, je désire donner au gouvernement un aperçu des moyens et des ressources que je possède pour remplir ma part de l'entreprise.

Ma ferme, située dans la paroisse de Saint-Césaire, comté de Rouville, sur le penchant sud-est de la montagne de Rougemont, comprend 800 acres, dont 300 composés d'une glaise riche et de terre noire.

Les autres 350 acres, occupant la hauteur du versant de la montagne, sont composés de sable, de gravier et d'un sol sablonneux, tous parfaitement arrosés par les eaux du printemps autant que par celles des lacs situés au-dessus de la ferme.

Celle-ci comporte environ 100 acres de bois debout, principalement composés d'érables à sucre et d'autres bois durs ; aussi de plusieurs acres de vergers de choix, de pommiers en excellent rapport.

Le sol est fertile et bien adapté aux fins du pâturage, de l'élevage des bestiaux, à l'établissement de laiteries ainsi qu'à la culture du foin, aux grains, plantes à racines et à tous les produits de la ferme en général.

La ferme, dans la plus grande partie de son étendue, se trouve entourée de clôtures de pierre et de bois.

Les écuries, presque entièrement neuves et parfaitement construites de pierre, et de briques, sont très-bien disposées pour abriter convenablement au-delà de 500 têtes d'animaux, actuellement gardés dans les dépendances, ainsi qu'un nombre considérable de moutons et de porcs.

Il existe une excellente bâtisse de 72 pieds sur 24, haute d'un étage et demi ; et comme les autres, solidement construite de pierres, de briques et de bois.

Cet édifice est destiné à recevoir une laiterie, une beurrerie et une fabrique de fromage ; y tenant, se trouve une glacière aussi vaste que bien aménagée.

La maison d'habitation, en pierre et en bois ; commode, bien construite, parfaitement située, contient des chambres à coucher susceptibles de loger vingt ou trente personnes, et d'autres excellents appartements.

Mon but et mon intention seraient d'établir sur cette ferme, et d'après le système le plus parfait, une laiterie et une fabrique de beurre et de fromage afin d'y fabriquer deux de ces produits de la meilleure sorte et qualité de telle façon qu'on puisse les comparer, en tant que conservation et autres qualités, avec les meilleurs de l'Europe.

Nous nous proposons également de faire l'exportation aux Indes Occidentales, où il existe une demande continuelle de beurre, de fromage, d'avoine, de foin, de farine, de pois, de bœuf, de porc et en général de tous les produits de la ferme, afin de pourvoir à plus d'un million d'habitants, presque entièrement approvisionnés aujourd'hui par les Etats-Unis et l'Europe.

Je suis convaincu, par la connaissance que j'ai du Canada et de ses ressources, qu'il peut lutter avantageusement avec tous les autres pays, non-seulement pour les produits de la ferme, mais encore pour tous ceux manufacturés, résultats que j'aimerais voir s'accomplir, cela va sans dire, et par lesquels nous approvisionnerons en général, les marchés des Indes Occidentales.

Afin de réaliser mon projet concernant les laiteries, les fabriques de beurre et de fromage, sur une échelle aussi grande que je le désire, je me propose d'utiliser le lait et la crème d'au moins 1,000 vaches de mes diverses races, et j'ai l'intention d'acheter en outre, autant que cela deviendra nécessaire, le lait de 200 vaches des fermiers du voisinage.

Otre les bestiaux achetés ou nés sur la ferme, je possède environ 800 têtes de bétail de race pure particulièrement importés des meilleurs troupeaux d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, pour l'élevage ou la production du lait. Ils appartiennent aux espèces les plus populaires et les plus estimées, telles que ; Polled Angus ou Aberdeen, Galloway, Herford, Durham, Jersey, Ayrshire, West-Highland, Devon et Sussex.

Avec celles-ci, je mentionnerai les travaux des différentes races, dont je pourrai me servir dans les districts voisins, dans une portion de quinze à vingt, pour les fins de l'élevage, et par ce moyen améliorer de beaucoup la valeur du bétail de la province de Québec.

Il me plairait à avoir cette ferme non-seulement pour la fabrication du beurre ou du fromage, mais mieux encore, pour en faire un établissement utile au pays,

Ce serait avec satisfaction que je céderais ma ferme et son bétail pour qu'on en use comme d'une école d'agriculture où les jeunes gens des environs aussi bien que ceux des cantons de l'Est viendraient recevoir l'instruction nécessaire pour faire de bons éleveurs et d'excellents fermiers.

Je fournirais annuellement la nourriture, le logement et l'instruction à 20 jeunes gens que le gouvernement voudrait bien choisir et nommer

Ces jeunes gens travailleraient, un certain nombre d'heures par jour, ainsi que vous voudrez bien le prescrire.

Si vous jugez convenable de m'allouer les moyens suffisants, disons \$6,000 par an, ou une somme moindre, jugée par le gouvernement comme pouvant être une indemnité suffisante, pour m'aider dans l'emploi de professeurs habiles, d'hommes compétents à donner l'instruction et à accomplir le travail dans les diverses branches : élevage, travaux de ferme, jardinage, culture des fruits, fabrication du beurre et du fromage, je m'engage à fournir, des gens capables pour distribuer cette instruction.

Au cas où vous croiriez devoir accéder à ma proposition,

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEOR. WHITFIELD.



---

---

PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE ÉCOLE D'AGRICULTURE.

Ecole essentiellement pratique, possédant une ferme d'environ 500 arpents, dont 300 arpents en culture, et 150 arpents en bois, dont 100 arpents en érable.

Laquelle terre est composée de différentes espèces de sols propres à toutes les cultures, renferme 30 arpents de terre drainée, avec continuation annuelle des opérations de drainage, qui augmentent de deux-tiers la production des récoltes. Cette ferme est également propice à la culture des arbres fruitiers par la nature du terrain et des expositions.

La dite terre pourra tenir 70 à 80 têtes de gros bétail. Les bâties sont neuves, confortables et économiques, contenant cours à fumier et caveau à légumes, abreuvoirs pour le bétail.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT.

Il y aura sur la ferme une beurrerie ou fromagerie de première classe, (système non combiné) sous le contrôle de l'école et dirigée spécialement par un praticien compétent d'après le système centrifuge.

On tiendra les deux races laitières Ayrshire et Jersey. On y pratiquera l'élevage des chevaux, du bétail et des porcs, en suivant les meilleurs principes de l'élevage : on pratiquera les cultures sarclées, sur une échelle proportionnée à l'étendue de la ferme et à la quantité d'engrais produite sur la ferme. Il y aura un directeur de la ferme : un professeur d'agriculture et de science agricole qui sera en même temps le directeur de l'école avec un assistant qui sera en même temps comptable et surveillant, de plus un chapelain qui pourra être le curé de la paroisse, la ferme ne se trouvant qu'à 10 arpents de l'église. Il y a actuellement 30 têtes de bétail de races pures Durhams et Ayrshires.

(Signé)

ANT. CASAVANT.

---

---



---

**COMTÉ D'HUNTINGDON.**

Covey Hill, 15 janvier 1883.

GEORGES LECLÈRE, ECUYER,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture,

CHER MONSIEUR,

Permettez-moi de m'informer respectueusement auprès de vous s'il serait dans les intentions du conseil d'encourager l'établissement d'un autre collège d'agriculture. J'avais d'abord conçu le projet de convertir ma ferme en un asile agricole pour les jeunes gens qui auraient reçu là une éducation pratique : mais j'ai pensé ensuite à établir un collège d'agriculture. Je vous écris aujourd'hui afin d'obtenir de vous quelques informations.

La contenance de ma ferme est de 230 acres, dont 60 en bois.

En voici la description :

- 1o Une bonne sucrerie, parfaitement outillée ;
- 2o Les dépendances peuvent, y compris les chevaux et les moutons contenir 100 têtes de bétail ;
- 3o Un ruisseau et une route, tous deux magnifiques ;
- 4o Deux maisons pour les travailleurs ;
- 5o Une bâtisse de première ordre pour maison d'école ;
- 6o Une fabrique de beurre ;
- 7o A quelque distance de l'édifice principale une remise pour les voitures, etc.

Le site est pittoresque et l'eau excellente ; il s'y trouve en outre des chapelles, des chemins, etc. Des terrains miniers traversent la propriété.

Dans l'espoir d'une prompte réponse,

Veillez me croire, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

(Signé)

JAMES BARR,

Adresse :

Capitaine JAMES BARR,

Covey Hill,

Québec.

(Copie)

## SAINT-CÉSAIRE,

11 Février, 1883.

*Au Comité d'Agriculture,**Québec,*

HONORABLES MESSIEURS,

Depuis quelques jours, j'ai appris avec un grand plaisir, les dispositions de M. Whitfield, de Rougemont, concernant l'établissement d'une ferme modèle pratique, sous le contrôle du gouvernement.

La partie de la province que nous habitons est privée de cet avantage. Depuis longtemps les amis du progrès agricole désirent ardemment une semblable institution. M. Whitfield a compris le bien immense qu'il peut faire au pays : aussi veut-il mettre à la disposition du gouvernement ses terres de "Rougemont et son prodigieux stock d'animaux. Sans aucun doute, c'est du dévouement pour l'art agricole. M. Whitfield possède plusieurs centaines d'acres de terre, la meilleure que l'on a dans Saint-Césaire. Vous trouvez chez lui des terres de toutes les qualités : terre argileuse, sablonneuse, terre de bas-fonds, de montagnes, etc., etc. De plus, il est difficile de trouver, dans le pays, un troupeau de bêtes à cornes aussi varié, aussi nombreux, aussi magnifique sous tous les rapports. Il n'y aura qu'une voix pour approuver le gouvernement s'il veut bien favoriser cette partie du pays d'une semblable institution. L'occasion est des plus favorables.

J'ai eu le plaisir de voir M. Whitfield, je sais qu'une entente entre lui et le gouvernement est possible ; je dirai plus, même facile.

Le gouvernement n'a rien à craindre sous le rapport de la morale et des principes religieux des jeunes gens qui fréquenteront cet établissement. Je me ferai un devoir d'être le chapelain et le gardien de la morale de l'institution, que je m'engage à visiter, un jour par semaine, s'il le faut. C'est, en outre, le désir de M. Whitfield, clairement exprimé. Il est même possible d'établir une chapelle succursale dans cette partie de ma paroisse, dans les établissements mêmes de M. Whitfield.

J'attire donc la bienveillante attention du gouvernement et du conseil

---

d'agriculture sur les offres de M. Whitfield, persuadé d'avance des avantages immenses que le pays doit retirer d'un semblable établissement dans nos cantons.

Avec une considération distinguée,  
Votre bien dévoué serviteur,

(Signé) J. A. PROVENSAL, Ptre.

